

## Conférence sur la préservation et la valorisation des zones humides

COMMUNIQUE DE PRESSE

### Contact presse

Nadège HABRANT  
Chargée de communication  
Tel. 03 25 92 33 56  
Nadega.habrant@andra.fr

### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (**Andra**) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la **loi de programme du 28 juin 2006** relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

**L'Andra met son expertise au service de l'État** pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque** que présentent ces déchets.

**Dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, les Centres de stockage de l'Aube organisent une conférence intitulée « La préservation des zones humides et leur valorisation touristique », jeudi 2 février 2012, à 20h au bâtiment d'accueil du public.**

Brigitte Lancelot, spécialiste et chargée d'études rivières-zones humides à la Direction territoriale Seine-amont sera l'invitée de l'Andra, jeudi 2 février, pour la journée mondiale des zones humides. Elle présentera une conférence sur « la préservation des zones humides et leur valorisation touristique » et portera plus particulièrement son regard sur le territoire Seine-amont. Elle exposera aussi les actions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).

Très riches, les zones humides jouent un rôle fondamental dans la diversité biologique et dans le maintien de la qualité de l'eau. Les zones humides sont aussi des lieux de détente et de loisirs. Les activités touristiques et la préservation de ces écosystèmes peuvent très bien coexister.

### En pratique

Conférence « La préservation des zones humides et leur valorisation touristique »

- Jeudi 2 février 2012 à 20h
- Bâtiment d'accueil du public des Centres de stockage de l'Aube
- Accès par la RD 400 entre Brienne-le-Château et Montier-en-Der
- Inscription obligatoire auprès du service communication des Centres de stockage de l'Aube au n° vert 0 800 31 41 51 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### En savoir plus

#### La journée mondiale des zones humides

C'est le 2 février 1971 qu'a été signée la Convention sur les zones humides, dans la ville de Ramsar (Iran), au bord de la mer Caspienne. Depuis la première Journée mondiale lancée en 1997, des organismes, des associations et des groupes de citoyens à tous les niveaux de la société profitent de l'occasion pour sensibiliser le public aux valeurs et avantages des zones humides, et rappeler les principes de la Convention de Ramsar. Une action à laquelle l'Andra tient à s'associer dans le cadre de sa politique de développement durable.